

Bulletin municipal

EDITO

La France et le monde traversent des jours difficiles.

Pour une vie ensemble plus sereine, chacun peut faire preuve de solidarité, de respect et adopter une attitude bienveillante.

Mme Nathalie HURLIN (Adjointe au maire) et Mme Cécile SARRASIN (conseillère municipale), ainsi que leurs familles sont un modèle en ce sens.

Elles n'ont pas hésité à bousculer leurs vies familiales et à accueillir dans leurs maisons, chacune à leur tour, pendant plusieurs mois, les enfants d'une famille Ukrainienne logeant à Saint-Crépin dont la maman a été hospitalisée brutalement.

Car souvent trop rares, il est important de mettre à l'honneur ces élans d'altruisme et de générosité.

Prenez soin de vous et de vos proches.



Dans ce numéro

| | |
|---------------|--|
| Page 2 | Les finances |
| Page 4..... | Subventions aux associations |
| Page 5..... | Eau potable |
| Page 7..... | Projets en cours |
| Page 8..... | Nouveaux projets |
| Pages 10..... | L'école |
| Page 12..... | Parole aux associations |
| Page 14..... | La médiathèque |
| Page 15..... | Au fil des jours |
| Page 17..... | Subventions façades, toitures, devantures - SOLIHA |
| Page 18..... | Mémo tri |
| Page 19..... | Etat civil |
| Page 20..... | Infos « express » |

Le Maire,

Jean-Louis QUEYRAS.



Les finances

Comptes administratifs 2022

Les comptes administratifs présentent toutes les écritures de dépenses et de recettes de la collectivité durant l'année écoulée. Ils rapprochent ainsi les prévisions budgétaires inscrites au budget primitif l'année précédente des réalisations effectives en dépenses (mandats) et en recettes (titres).

Le résultat qui en découle se traduit par un excédent ou un déficit, auquel on ajoute le résultat constaté l'année dernière afin d'obtenir le « résultat cumulé ».

- Budget principal : excédent de 1 103 417, 14 € sur l'année 2022
- Budget de l'eau : excédent de 41 459, 33 € sur l'année 2022
- Budget camping : excédent de 33 280, 45 € sur l'année 2022
- Budget caisse des écoles : excédent de 2.908,73 € sur l'année 2022
- Budget Microcentrale des Guions : excédent de 2 774, 22 € sur l'année 2022

Budget 2023

Les budgets primitifs ont été votés à l'unanimité lors de la séance du 31 mars 2023.

Le budget principal incluant désormais le budget de la caisse des écoles, est équilibré en recettes et en dépenses aux montants de :

| INVESTISSEMENT | | FONCTIONNEMENT | |
|-----------------|-----------------|-----------------|-----------------|
| DEPENSES | RECETTES | DEPENSES | RECETTES |
| 3 392 359, 12 € | 3 392 359, 12 € | 1 667 209, 83 € | 1 667 209, 83 € |

Le budget eau et assainissement est équilibré en recettes et en dépenses aux montants de :

| INVESTISSEMENT | | FONCTIONNEMENT | |
|----------------|---------------|----------------|---------------|
| DEPENSES | RECETTES | DEPENSES | RECETTES |
| 402 852, 65 € | 402 852, 65 € | 144 589, 50 € | 144 589, 50 € |

Le budget camping est équilibré en recettes et en dépenses aux montants de :

| INVESTISSEMENT | | FONCTIONNEMENT | |
|----------------|--------------|----------------|--------------|
| DEPENSES | RECETTES | DEPENSES | RECETTES |
| 29 730, 45 € | 29 730, 45 € | 52 737, 93 € | 52 737, 93 € |

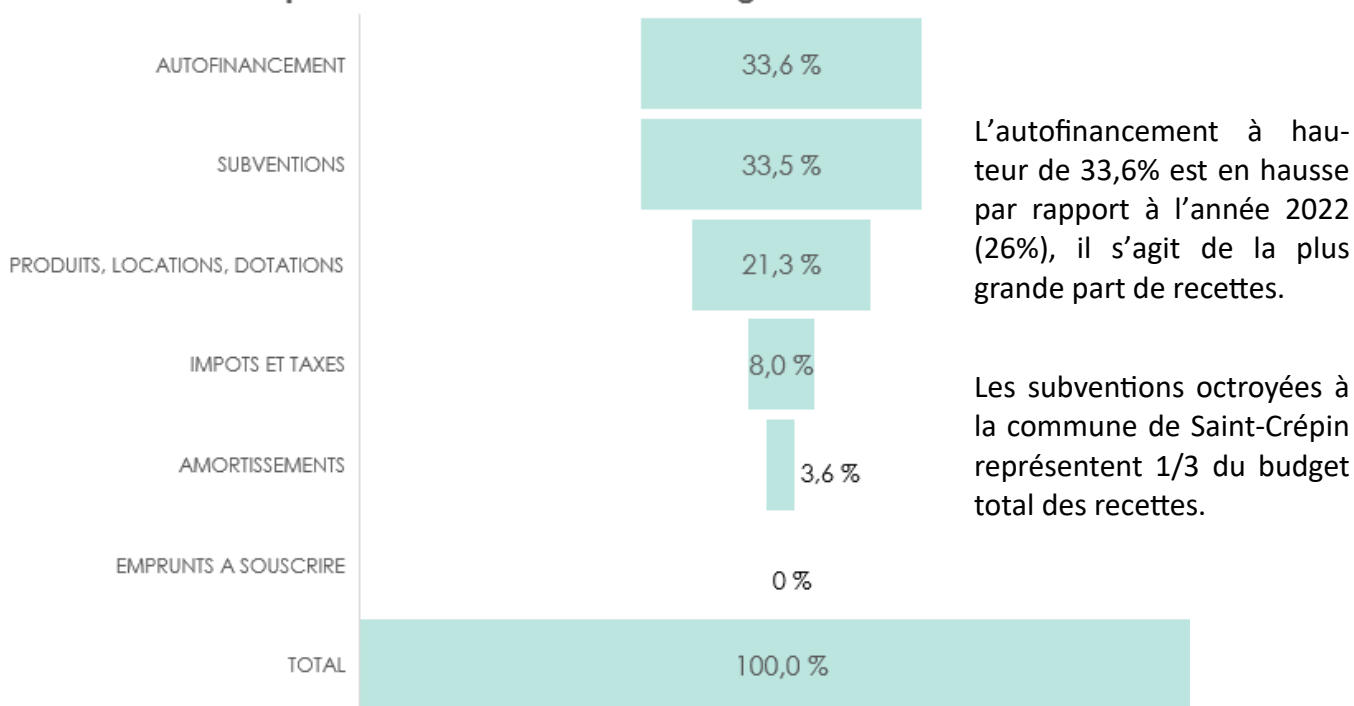
Le budget microcentrale des Guions est équilibré en recettes et en dépenses aux montants de :

| INVESTISSEMENT | | FONCTIONNEMENT | |
|----------------|---------------|----------------|---------------|
| DEPENSES | RECETTES | DEPENSES | RECETTES |
| 233 306, 55 € | 233 306, 55 € | 310 927, 69 € | 310 927, 69 € |

Le cumul des différents budgets de la commune représente la somme de 6 233 713, 72 €.

La commune de Saint-Crépin tient à remercier les financeurs qui permettent la réalisation des projets : Département des Hautes-Alpes, Région Sud, Etat et Europe.

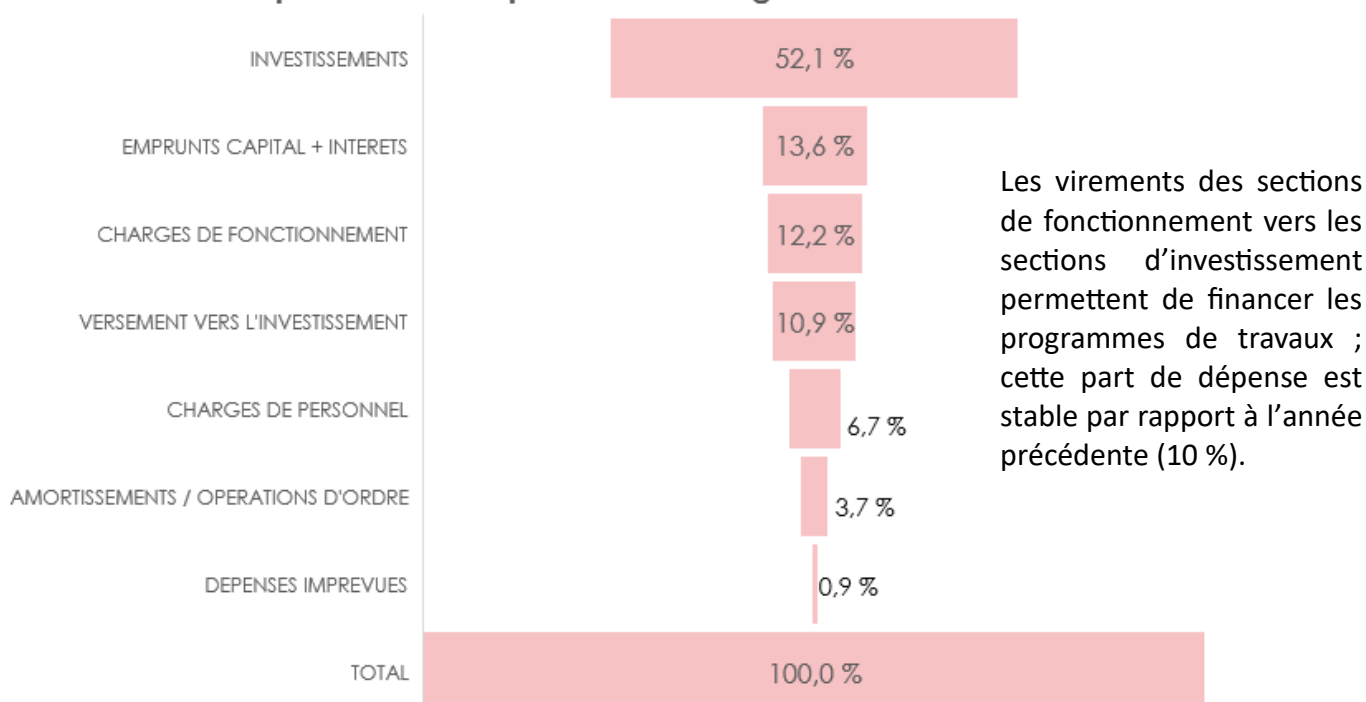
Répartition des recettes tous budgets confondus



Avec une part de 52 % des dépenses globales, les dépenses d'investissement sont une nouvelle fois le poste de dépenses le plus important.

On constate une légère hausse des charges générales de fonctionnement et de personnel : 17 % en 2023 contre 15 % en 2022 ; liée à l'inflation et à l'augmentation du point d'indice de la fonction publique.

Répartition des dépenses tous budgets confondus



FISCALITE LOCALE 2023

Comme l'année précédente, le conseil municipal a renouvelé en 2023 sa volonté de ne pas augmenter les impôts locaux.

| | Taux 2022 | Taux moyen communal en France 2022 | Taux 2023 |
|-------------------------------|-----------|------------------------------------|-----------|
| Taxe foncière sur le bâti | 37,38 % | 47,72 % | 37,38 % |
| Taxe foncière sur le non-bâti | 163,04 % | 49,79 % | 163,04 % |

Depuis 2021 les collectivités ne perçoivent plus la taxe d'habitation.

En compensation, la part départementale de taxe foncière sur le bâti ajustée par un coefficient correcteur vient s'ajouter au taux de la taxe foncière sur le bâti perçue par la commune.

Subventions aux associations

| ASSOCIATION | MONTANT ALLOUE |
|---|----------------|
| ACCA St-Crépin | 250 € |
| Accor'Danse | 300 € |
| Amicale des pompiers du Guillestrois | 300 € |
| Association Chats des rues | 300 € |
| APE St-Crép' (association des parents d'élèves) | 250 € |
| Association du personnel communal | 200 € |
| Association les Genévriers | 300 € |
| Association Les Portes du Guil | 150 € |
| Club de l'Amitié | 450 € |
| Club Alpin Français de Guillestre | 300 € |
| Club de ski de Risoul | 250 € |
| Club Véloroc | 1 000 € |
| Fait main 05 | 100 € |
| FNACA | 100 € |
| Football SCES | 400 € |
| Prévention Routière | 100 € |
| Réseau d'aides spécialisées aux élèves RASED | 150 € |
| Souvenir Français | 80 € |
| Sport Enjoy 05 | 50 € |
| Volley Ball Guillestre | 600 € |

Le Conseil Municipal a voté les subventions aux associations lors des séances du 31 mars et du 30 juin 2023.

Les clubs sportifs extérieurs à la Commune sont subventionnés à hauteur de 50 € par enfant Saint-Crépinois inscrit.

Les autres associations sont subventionnées en fonction de l'intérêt local qu'elles représentent et des actions qu'elles proposent.

Pour réduire les nuisances causées par les colonies de chats errants, la commune sollicite l'association Chats des rues qui effectue des campagnes de stérilisation.

Les dossiers de demande de subvention sont disponibles sur le site www.saintcrepin.com et sont à déposer en mairie avant le 1er mars de chaque année.

Eau potable

La vigilance et la rigueur sont toujours de mise dans la gestion de l'eau potable et de l'aspersion.

Notre commune, grâce au travail de l'équipe municipale et du personnel communal a réussi à améliorer le rendement du réseau d'eau potable et à réduire le prélèvement.

Les efforts se poursuivent dans cette voie, la demande de subvention a été effectuée pour la télégestion du réseau d'eau potable, la sectorisation et la révision du Schéma Directeur d'Alimentation en Eau Potable et le Schéma Communal de Défense Extérieur Contre l'Incendie.

Le programme de modernisation des compteurs des abonnés se poursuit.

Actuellement déjà 1/3 des compteurs sont équipés du module de radio-relève.

Pour rappel, il s'agit d'un programme conséquent

réalisé par tranches ; durant cette année 2023 seront remis à neuf les compteurs des abonnés du secteur de l'Aéromotel et de la « Rive droite » de la Durance.

Une visite des équipements de comptage actuels sera faite par les services techniques pour les abonnés concernés afin d'évaluer au mieux les travaux de remplacement du compteur.

Des travaux de sécurisation des accès ont été entrepris dans les réservoirs d'eau potable avec la pose d'échelles en fibre.

Cela permet également une meilleure qualité sanitaire.



Rappel des bonnes pratiques de l'utilisateur de l'eau potable

- ⇒ Propriétaire ou locataire, tout utilisateur de l'eau (abonné) doit informer par écrit la mairie de sa date d'arrivée, de départ, communiquer le relevé de son compteur ainsi que sa localisation, et indiquer ses coordonnées de facturation ;
- ⇒ L'abonné doit veiller au maintien en bon état de son compteur d'eau et prévenir la mairie sans délai en cas d'anomalie de fonctionnement (fuite, compteur bloqué....) ;
- ⇒ En cas d'impossibilité de relève du compteur par les services techniques, le coupon ci-après est déposé dans la boîte aux lettres de l'abonné qui doit le transmettre à la mairie.

Chaque année et conformément aux recommandations, les réservoirs d'eau potable sont nettoyés et désinfectés.



Il est rappelé que l'usage de l'eau d'aspersion doit être raisonnée par souci de préservation de la ressource et d'économie financière ; en effet, le réseau d'aspersion est également soumis à la redevance prélèvement de l'Agence de l'Eau.

Vous pouvez mettre en place le prélèvement automatique pour le règlement de la facture d'eau. Il convient de compléter et signer un mandat de prélèvement disponible en mairie et sur le site internet www.saintcrepin.com et de joindre un RIB.

prenez-y !

Si vous n'êtes pas encore équipés d'un compteur radio-relève, merci de transmettre votre relevé d'index avant le 30/09/2023

Nom et prénom de l'abonné :
 Adresse de l'abonné :
 Téléphone :
 Email :
 Relevé du compteur :
 Adresse du compteur :
 Date :
 Signature :



INFORMATIONS SUR LA QUALITE DE L'EAU DU RESEAU PUBLIC EN APPLICATION DE L'ARRETE DU 10 JUILLET 1996

Qualité de l'eau distribuée sur la commune de : **SAINT-CREPIN**



Qualité de l'eau distribuée - BILAN DE L'ANNEE 2022

Exploitant : SAINT CREPIN (MAIRIE DE) - **Gestionnaire du réseau :** SAINT CREPIN (MAIRIE DE)

Protection des captages d'eau potable

4 captages d'eau potable alimentent les réseaux. L'état d'avancement des procédures de protection de ces captages est le suivant : 4 Procédures de protection terminées. 1 captage dont la procédure de protection est terminée, est géré par la commune de CHAMPCELLA et alimente le secteur de la Chapelle /Bourgea.

Bactériologie : Recherche de micro-organismes indicateurs d'une contamination des eaux. L'eau ne doit contenir aucun germe indicateur de pollution. Seules les non-conformités aux limites de qualité concernant les paramètres Escherichia Coli et Entérocoques ont été retenues.

| Réseau(x) | Nb d'analyses | Nb de prélèvements non conformes | % de conformité |
|---------------------------|---------------|----------------------------------|-----------------|
| SAINT-CREPIN VILLAGE (DE) | 7 | 1 | 85,7 |
| EYMARDS-ACHARDS (DES) | 4 | 0 | 100 |
| CHAPELLE-BOURGEA (DE LA) | 3 | 0 | 100 |

Dureté : Minéralisation de l'eau. Teneur en calcium et magnésium (calcaire). Pas de norme réglementaire.

| Réseau(x) | Nb d'analyses | Moyenne | Mini | Maxi | conclusion |
|---------------------------|---------------|---------|------|------|-------------------|
| SAINT-CREPIN VILLAGE (DE) | 3 | 13,1 | 10,4 | 14,9 | Eau peu calcaire. |
| EYMARDS-ACHARDS (DES) | 1 | 27,6 | 27,6 | 27,6 | Eau calcaire. |
| CHAPELLE-BOURGEA (DE LA) | 1 | 16,1 | 16,1 | 16,1 | Eau peu calcaire. |

Nitrates : Elément fertilisant présent naturellement dans l'eau. Les apports excessifs ou mal maîtrisés d'engrais provoquent une augmentation des nitrates dans les ressources en eau. La teneur en nitrates doit être inférieure à 50 mg/L.

| Réseau(x) | Nb d'analyses | Nb de prélèvements non conformes | Moyenne en mg/L | Mini en mg/L | Maxi en mg/L |
|---------------------------|---------------|----------------------------------|-----------------|--------------|--------------|
| SAINT-CREPIN VILLAGE (DE) | 3 | 0 | 0,8 | 0,6 | 1,3 |
| EYMARDS-ACHARDS (DES) | 1 | 0 | 0,5 | 0,5 | 0,5 |
| CHAPELLE-BOURGEA (DE LA) | 2 | 0 | 1,2 | 0,9 | 1,5 |

Fluor : Oligo-élément présent naturellement dans les eaux. La teneur doit être inférieure à 1,5 mg/L.

| Réseau(x) | Nb d'analyses | Nb de prélèvements non conformes | Moyenne en mg/L | Mini en mg/L | Maxi en mg/L |
|---------------------------|---------------|----------------------------------|-----------------|--------------|--------------|
| SAINT-CREPIN VILLAGE (DE) | 1 | 0 | 0 | 0 | 0 |
| EYMARDS-ACHARDS (DES) | NM* | NM* | NM* | NM* | NM* |
| CHAPELLE-BOURGEA (DE LA) | NM* | NM* | NM* | NM* | NM* |

Pesticides : Substance chimique utilisée pour la protection des récoltes (insecticides, désherbant,...) - La concentration doit être inférieure à 0,1 µg/L.

| Réseau(x) | Nb d'analyses | Nb de paramètres analysés | Nb de mesures non conformes | Concentration maxi rencontrée en µg/l |
|---------------------------|---------------|---------------------------|-----------------------------|---------------------------------------|
| SAINT-CREPIN VILLAGE (DE) | 1 | 189 | 0 | 0 |
| EYMARDS-ACHARDS (DES) | NM* | NM* | NM* | NM* |
| CHAPELLE-BOURGEA (DE LA) | NM* | NM* | NM* | NM* |

*NM : Analyse non prévue dans le cadre du contrôle sanitaire réglementaire pour cette année. Edité en février 2023

Conclusion sanitaire - Observations

L'eau destinée à la consommation humaine doit répondre à des critères de qualité définis par le Code de la Santé Publique, articles R.1321-1 et suivants. Une campagne annuelle de prélèvements est effectuée sur les captages, les stations de désinfection et traitement et sur les unités de distribution. Retrouvez les résultats d'analyses du contrôle sanitaire sur le site: www.eaupotable.sante.gouv.fr
 Retrouvez les restrictions de consommation de l'eau en cours sur : <https://www.paca.ars.sante.fr/restrictions-dusage-de-leau-destinee-la-consommation-humaine-en-region-paca>



Après quelques jours d'absence, laissez couler l'eau avant de la boire.



Consommer uniquement l'eau du robinet d'eau froide.



Dans les habitats équipés de tuyauteries en plomb, laissez couler l'eau quelques minutes avant de la boire lorsqu'elle a séjourné plusieurs heures dans les canalisations.

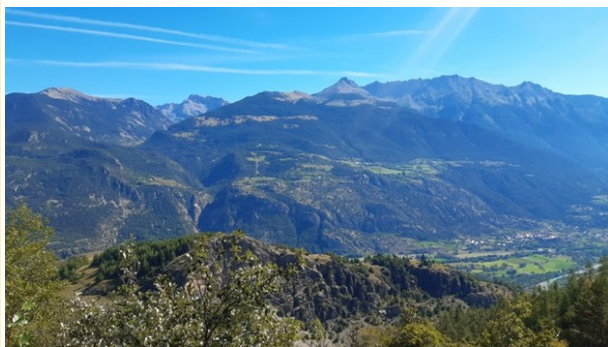
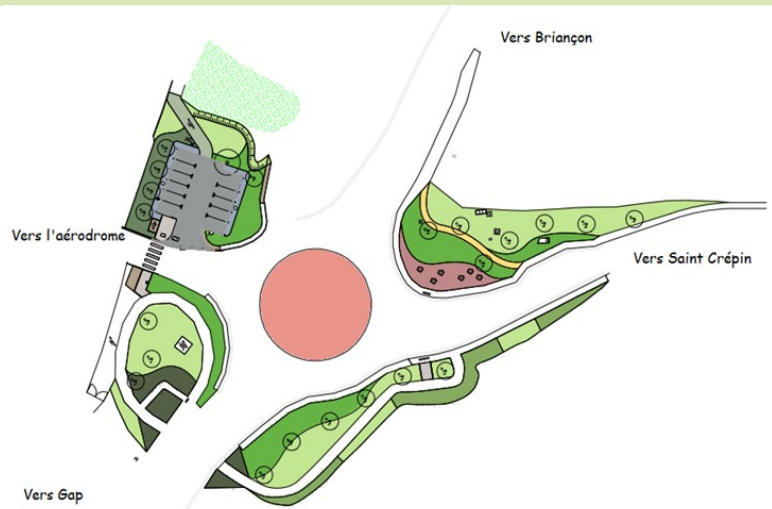
Un point sur les projets en cours

Aménagement des abords du rond-point de la Gare

Les accords de subvention (30 % de l'Etat et 50 % de la Région) ont été reçus ce printemps, l'appel d'offre est en cours.

En fonction des réponses à l'appel d'offre et des disponibilités des entreprises, les travaux pourraient être réalisés cet automne ou au printemps prochain.

La sculpture, qui devait initialement être installée au centre du rondpoint par le Département des Hautes-Alpes, prendra finalement place sur le bas-côté gauche de la chaussée, en direction de l'Aérodrome, suite à l'accord obtenu auprès de la DIRMED. Son installation est prévue à l'automne.



La deuxième microcentrale

L'équipe de Maitrise d'œuvre a été choisie, il s'agit du groupement YETHY-HYDRETTUDES-ALPES INGE.

Les inventaires flore/faune terrestres et aquatiques sont en cours et les échanges avec les différentes administrations vont bon train.

La prochaine étape ? Obtenir l'autorisation environnementale durant l'été 2024 pour pouvoir lancer les travaux dès l'automne 2024, et turbiner au troisième trimestre 2025.

Le terrain multisports

Nous sommes dans l'attente de la confirmation de la subvention de l'Agence Nationale des Sports (50%). Le Département nous a déjà confirmé qu'il participe à hauteur de 30 % à ce projet.

Dès réception de la notification de subvention, l'appel d'offre sera lancé et les travaux seront réalisés dans la foulée.





La résidence pour séniors

Le projet avance. La Région PACA a décidé de nous aider financièrement pour l'acquisition du terrain. Si la somme de 15.000 € peut paraître modique, elle confirme tout l'intérêt général que pourront apporter ces logements. Nous travaillons à la rédaction d'un programme qui pourrait déboucher sur un concours d'architecte début 2024, le début des travaux à l'automne 2024 et la livraison des logements en 2025.

L'Eglise

Les travaux de l'église touchent à leur fin. L'échafaudage sera démonté le 19 juillet et il ne restera plus qu'une intervention sur les vitraux pour que le chantier soit achevé.

Nous avons profité de la présence des entreprises pour rafraîchir le clocheton de la Chapelle des pénitents, qui retrouve ainsi son éclat de jadis.



La falaise de Chanteloube

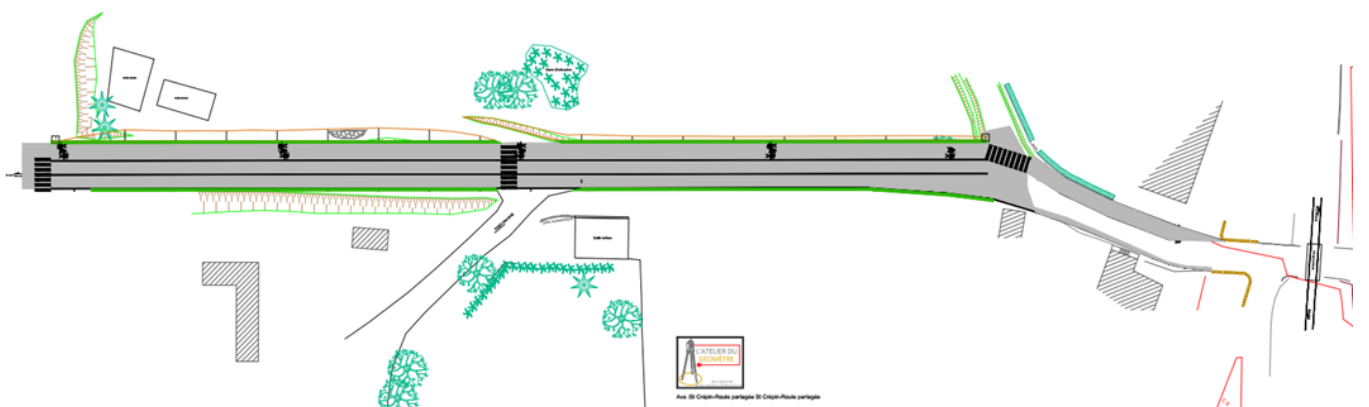
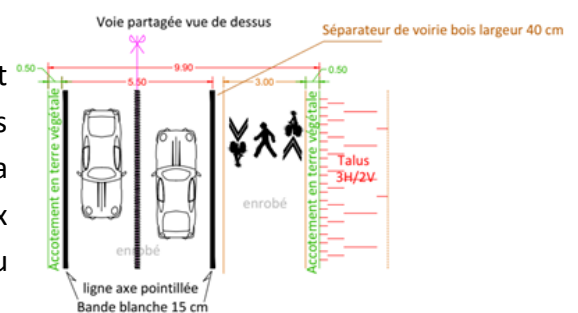
Ce lieu très fréquenté par tous les « apprentis escaladeurs » car facilement accessible a été complètement nettoyé et rééquipé durant le printemps 2023, avec l'appui technique de l'association Escalade Conseil 05, pour un montant avoisinant les 6.500 € TTC.

Une aide financière du Département des Hautes-Alpes de 50 % a été obtenue pour la réalisation de ces travaux.

Les nouveaux projets

Jonction entre la RN et l'aérodrome

Dans la continuité des aménagements des entrées de Saint Crépin, nous avons prévu, en accord avec le Département des Hautes-Alpes qui nous délègue la maîtrise d'ouvrage pour la réalisation des travaux, de poursuivre le cheminement doux depuis l'embranchement de la route de la Cabane, jusqu'au pont sur la Durance.



Tour de Ville

Afin de réguler les ruissellements d'eau de surface sur l'ensemble du secteur du Tour de Ville, il est prévu de reprendre et/ou créer des réseaux pluviaux, et de refaire la voirie.

Ainsi, les bâtiments seront mieux protégés de l'humidité apportée par les ruissellements.

Les travaux, sont prévus en deux tranches :



Tranche opérationnelle 1

- ⇒ Rénovation et extension du réseau d'eau pluviale existant
- ⇒ Installation de regards avec grille-avaloir
- ⇒ Démolition de l'ancienne chasse d'eau (verruie en béton) inutile, ce qui permettra d'aménager deux places de stationnement
- ⇒ Pose de barrières de sécurité autour du Rocher

Tranche opérationnelle 2

- ⇒ Extension du réseau d'eau pluviale existant
- ⇒ Installation de grille avaloir
- ⇒ Reprise de la voirie

Le coût prévisionnel est de 190.000 €, des subventions à hauteur de 74 % ont été sollicitées.



Cimetière

Le règlement du cimetière a été complètement révisé. Il est disponible en Mairie ou sur le site internet de la commune.

De plus en plus de personnes optent pour la crémation. Afin de pouvoir accueillir les urnes des défunts, un colombarium de 12 places sera installé

dans chaque cimetière : au Villard, à la Chapelle et au Bourg (en complément de celui déjà existant).

Nous réfléchissons au devenir de l'ancien cimetière désaffecté, situé autour de l'église de St Crépin. Nous travaillons actuellement avec une juriste pour mettre en œuvre toutes les procédures nécessaires pour pouvoir réhabiliter ce lieu en jardin du souvenir.

Salle Polyvalente

La « salle po » se refait une jeunesse durant l'été : réagencement de la cuisine avec changement complet des meubles, création d'un « bar » de séparation entre la salle et la cuisine. La salle sera entièrement équipée d'éclairage LED.

Un local pour ranger le matériel sera créé dans le fond de la salle, qui, sera réduite en superficie mais gagnera en praticité.

L'école

63 élèves ont pris le chemin de l'école de Saint-Crépin le 1er septembre 2022.



En complément de leur apprentissage scolaire, les enfants ont pratiqué diverses activités sportives : cross du collège, athlétisme, et ski de fond pour certains ; natation et stage de poney pour d'autres.

Les enfants fréquentent régulièrement la médiathèque du village pour les emprunts de livres, mais pas seulement ; des spectacles, interventions et rencontres d'auteurs ont aussi été présentés aux élèves. Des sorties cinéma et théâtre sont venues ponctuer l'année scolaire.

La classe du cycle 2 s'est également rendue en sortie à la boulangerie de Saint-Crépin.

Plusieurs intervenants extérieurs ont rencontré et échangé avec les élèves pour aborder des thèmes importants tels que le harcèlement scolaire et la gestion et le tri des déchets (SMITOMGA).

Cycle « danse »

Cette année, La danse s'est invitée à l'école de St Crépin !

Avec l'intervention de Céline Soulié, professeur de danse pour l'association Accor'Danse, les élèves ont créé un spectacle axé autour de la musique de Camille St Saëns "Le Carnaval des animaux"

Ils étaient heureux de présenter leur spectacle aux familles le mardi 20 juin au jardin l'enclos.

La soirée s'est poursuivie par un apéritif offert par la mairie et un repas organisé par l'APE et la Taverne de Papy.



**Après un tel programme...;
place aux vacances !**



Quand vacances riment avec retraite.....



Stéphane COURTINE, enseignant des classes de grande-section, CP et CE1 va prolonger ses vacances par un départ à la retraite bien mérité après 19 années scolaires à Saint-Crépin. Il a été nommé en septembre 2004 à l'école Frédéric CHOPIN et s'est installé au village en juillet 2005. Durant les années 2006 à 2008 il est en charge des activités périscolaires et notamment du théâtre.

Cette époque marque aussi le début d'une rencontre musicale avec Virginie employée à la mairie. Stéphane est également investi dans la vie de la commune de Saint-Crépin où il a été membre du conseil municipal de 2008 à 2014, il participe aussi chaque été aux représentations de théâtre proposées par l'association des Genévriers.

**Un grand merci à Stéphane pour toutes ces belles années à Saint-Crépin,
nous lui souhaitons une longue et paisible retraite.**



**Mme Cécile SARRASIN, nouvelle enseignante
viendra rejoindre les effectifs de notre école
pour la rentrée scolaire 2023**

Regards sur le fonctionnement d'une école communale

Faire vivre une école est un poste important pour les communes ; voici les grandes lignes des dépenses de l'année 2022 (année civile).

La commune de Saint-Crépin octroie chaque année un budget à l'école sur la base de 100 € par élève.

Les frais de fonctionnement et de travaux d'entretien (fioul, électricité, copieur, informatique, produits d'entretien, téléphonie, mobilier....) représentent près de 37 000 €.

Les charges de personnels nécessaire à l'accueil et l'encadrement des enfants (dont les intervenants extérieurs des ateliers de la garderie) représentent 2/3 des dépenses du budget école.

Le coût relatif au restaurant scolaire s'élève à un peu plus de 28 000 €.

Le conseil municipal avait fait le choix de ne pas répercuter sur les familles les hausses des prix des repas.

Un repas de cantine scolaire est payé par la commune au tarif de 7,05 € ; il est facturé aux parents la somme de 5 €.

Pour l'année 2022, les dépenses nécessaires au fonctionnement de l'école (recettes des repas de cantine déduites) ont représenté 20 % des dépenses de fonctionnement de la commune soit environ 150 000 €.

**La municipalité souhaite offrir le
meilleur environnement scolaire
possible aux enfants.**



Des nouvelles de la garderie du soir....

Cette année encore, la mairie a proposé aux enfants des ateliers lors de la garderie du soir pour les élèves des cycles 2 et 3.

Helen LAUNDON mène un atelier d'anglais ludique à l'oral et aussi un peu à l'écrit.



L'atelier d'expression de soi est animé par Laura SPINETTA et permet de s'exprimer à travers le corps et la voix.

Parents et familles ont été conviés à une représentation à la salle polyvalente le 29 juin dernier.

Ces activités seront reconduites pour l'année scolaire 2023-2024.

Venez nombreux !



Parole aux associations

APE St-Crép'



À travers l'opération "blé de l'espérance", ainsi que le marché de Noël, nous avons eu envie d'être plus libre de nos actions... C'est pourquoi nous avons créé l'APE St Crép' qui est indépendante de l'école !

C'est une association de parents d'élèves toute neuve, qui vient de naître. Nous sommes 3 mamans d'élèves accompagnées d'autres parents bénévoles avec pleins d'envies et d'idées pour faire du lien entre les enfants, les parents et tout le village...

Nous avons la chance d'être soutenue par la mairie et accompagnée par tous les commerçants du village qui participent à nos projets.

Le Lundi de Pâques, 10 avril, a été l'occasion d'une chasse aux trésors qui a permis la découverte de tout le village suivie d'une boom déguisée à la salle polyvalente. L'APE St Crép' y a proposé un goûter et a offert des chocolats à chaque enfant de l'école. Cette animation a été vivement appréciée même au delà des habitants du village !

N'hésitez pas à nous rejoindre, à partager vos idées, ou même un peu de votre temps quand il vous en reste !!!

Et si on faisait un carnaval ? Et si on...

Isoline, Valérie, et Caroline

contact : apestcrep@gmail.com





Le club de l'amitié des Aînés.

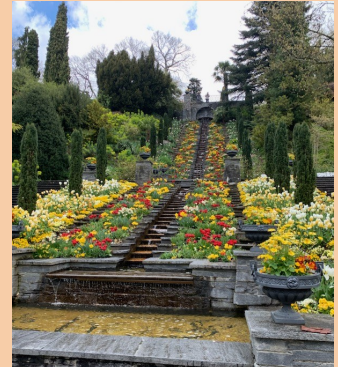
Du 24 au 29 avril 2023 les aînés ont visité quatre pays : L'Autriche, L'Allemagne, La Suisse et le Liechtenstein.

L'Autriche avec sa belle nature verdoyante, ses jolies maisons peintes à Feldkirch. Nous avons longé le lac de Constance sur la rive Autrichienne, un des plus grand lac d'Europe ; puis la rive Allemande avec ses champs de houblon à perte de vue, ses vignes et une vue magnifique sur les montagnes Suisses. L'île de Mainau abrite une maison aux papillons féérique et de magnifiques jardins fleuris et une serre aux orchidées. La visite s'est poursuivie sur la rive Suisse et ses 150 vallées, le train de la Rhétique avec son parcours des glaciers et une ballade à Vaduz capitale de la principauté du Liechtenstein. Enfin, le voyage s'est terminé par le col de Flexen à 1773 m d'altitude, superbe paysage encore enneigé.

Les aînés sont rentrés heureux de la visite de ces beaux pays chargés d'histoire.

Le 25 mai dernier, c'est à la Grotte Cosquer à Marseille que le club de l'Amitié s'est rendu. Une plongée dans la préhistoire vieille de 30 000 ans avec ses stalactites, stalagmites géantes, ses roches aux couleurs flamboyantes, ses gravures et ses empreintes de mains. L'après-midi le petit train nous a promené le long de la Corniche et monté à Notre Dame de la Garde avec sa vue panoramique sur Marseille.

Le bureau tient à remercier M. le Maire, Jean-Louis QUEYRAS et le conseil municipal pour accorder la salle polyvalente gracieusement afin que les aînés puissent se retrouver tous les jeudis autour des jeux, goûters, concours de belote, repas et activités diverses.

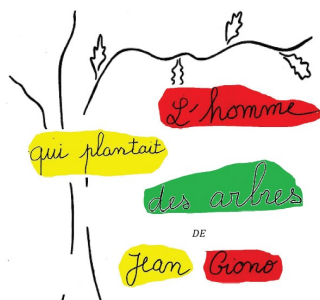


Le bureau du Club de l'Amitié.

Association « Les Genévriers »

Fidèles à nos statuts et plus encore à leur esprit, c'est à dire à notre volonté de découvertes, de créations et de partage, pour vous parler de nos activités en 2022 nous avons retenu:

- ◆ Une belle journée de rencontre avec Raymond Renaud, un Citoyen du monde qui retrouve son pays »



- ◆ Au Théâtre de Verdure de l'Enclos beaucoup de monde et un chapeau "plein" pour écouter : « L'Homme qui plantait des arbres » de Jean Giono

- ◆ En cette année Molière le Théâtre des Genévriers était franchement du côté des femmes, comme notre génial auteur, pour des représentations très applaudies.

- ◆ Une « Journée Européenne du Patrimoine » le 17 septembre pour découvrir autrement notre village dans sa géographie, sa lutte pour gagner une plaine sur la Durance, ses vignes et ses caves historiques, la magnifique défense de ses libertés communales et de ses biens communautaires par ses consuls... tout cela avec des références à sa langue, le provençal alpin dit patois.

PROGRAMME de l' Association : " LES GENEVRIERS "

saison estivale 2023

THEATRE : « J'HABITE CHEZ MA COUSINE » Samedi 29 juillet à 20 h 30 , Salle de La Chapelle

Une jolie comédie invitée par Les Genévriers; libre participation au chapeau

• **EXPOSITION :** « BALADE en PROVENCE » Médiathèque du 02 au 12 août, l'après-midi

Exposition Patchwork animée par Janine Bufkens

• « L'HISTOIRE de MARIUS et de FANNY » Samedi 12, dimanche 13, lundi 14 août à 20h 30

Adaptation du texte de Marcel Pagnol, Salle de La Chapelle

• **JOURNEE du PATRIMOINE :** Samedi 16 septembre

◇ LE PATOIS LANGUE VIVANTE - Présentation de notre publication à la Salle Polyvalente de 9h à 12 h

◇ RENCONTRE avec l'Association de GUION (Histoire, légendes...) de 17h à 21 h

La médiathèque



C'est avec plaisir que la médiathèque a accueilli en mai dernier Mme Gersende PARRENIN qui occupe le poste de responsable de la structure.

Cet été, la médiathèque sera ouverte

aux horaires habituels soit :

Le mardi de 15h à 18h

Le mercredi de 9h30 à 12h et de 15h à 18h

Le samedi de 9h30 à 12h

Bientôt deux activités bébés lecteurs :



***Le mercredi 26 juillet de 10h à 10h45, sur le thème des contes**

*** Le mercredi 16 août de 17h à 17h30, sur le thème des émotions.**

Autres rendez-vous à ne pas manquer :

*** Le 20 août 2023 la randonnée des bibliothèques aura lieu à Saint-Crépin sur le thème de la vigne - programme à venir**

*** La 2ème édition du mois de la jeunesse « Chouette ! » se déroulera en octobre. Le thème de cette année : l'Asie. Beaucoup d'animations seront proposées, pour les plus jeunes comme pour les ados, à Guillestre, Risoul, Eyglies et Saint Crépin. Le programme complet sera disponible en septembre.**

Nous cherchons des membres supplémentaires afin d'alléger les permanences des bénévoles déjà très investies.



Si vous souhaitez aider, il suffit de se présenter à la médiathèque. Nous vous remercions par avance les personnes qui rejoindront l'équipe :-)

Au fil des jours.....

Commémorations du 11 novembre et du 8 mai



Le devoir de mémoire a été honoré lors des cérémonies.



Vœux 2023

Pour cette nouvelle année, la commune de St-Crépin a pu de nouveau convier ses habitants à la traditionnelle cérémonie des vœux qui a été un agréable moment de partage.



La Saint-Marc

La fête de la Saint-Marc a eu lieu le samedi 29 avril 2023.

Malgré un temps mitigé, le soleil est revenu pour permettre un apéritif convivial dans le jardin de l'Enclos sur fond musical avec le groupe Blackbirds Folk.

Le soir un repas s'est tenu à la salle polyvalente dans la joie et la bonne humeur !



Du nouveau au camping de l'Île



Conformément au contrat de DSP conclu avec Marine MILHAU et Mathieu PULCINELLI pour la gestion du camping ; ce sont 4 nouveaux mobil-homes qui sont venus compléter l'offre d'hébergement. Une laverie ouverte à tous est également en fonction.

La base d'eaux-vives connaît également un nouveau prestataire depuis le printemps dernier. Que vous soyez novices ou confirmés, Nicolas RUMEAU et son équipe vous propose des activités en eaux-vives (rafting, air-boat et paddle) et aussi la location de kayaks et de paddles sur le lac de Saint-Crépin.



Réouverture de l'épicerie de Saint-Crépin

Saint-Crépin dispose de nouveau d'un commerce de proximité !

Nous souhaitons la bienvenue à M. SODAN Tomislav nouvel épicier à Saint-Crépin depuis le début du mois de juillet 2023.



Une magnifique soirée avec beaucoup de monde, une très belle ambiance !

Fête nationale du 14 juillet - Bal des pompiers

Cette année le traditionnel bal des pompiers du 14 juillet a été organisé à Saint-Crépin.

Le partenariat commune de Saint-Crépin / Amicale des Sapeurs-pompiers du Guillestrois pour l'organisation de la soirée (apéritif, petite restauration et bal) a très bien fonctionné et a permis aux habitants et vacanciers du canton de profiter d'une soirée festive. Nous tenons à remercier toutes les personnes qui ont œuvré bénévolement tout au long de la soirée.

A travers ce moment de partage festif, nous avons voulu apporter tout notre soutien aux Sapeurs-pompiers pour l'investissement personnel de chacun au quotidien dans leur mission de dévouement à la population et les remercions grandement.

STOP AUX INCIVILITÉS !

Pour que chacun vive en harmonie et profite au mieux de notre belle commune il est important de respecter les règles de savoir-vivre et de bon sens :

- Trions nos déchets et ne déposons rien aux abords des points de collecte ;
- Ramassons les déjections et ne laissons pas les

chiens et autres animaux divaguer ;

- Respectons les limitations de vitesse pour la sécurité de tous les usagers et évitons le stationnement anarchique ;
- N'abîmons pas nos routes de montagnes avec une conduite inadaptée des véhicules (auto, moto, 4X4 et quads) ;
- Attention aux nuisances sonores afin de respecter la tranquillité de tous.

CET ÉTÉ A SAINT-CRÉPIN - VERTIGE MÈDIEVAL

Les jeudis du 13 juillet au 24 août, à 17h

RDV : entrée sud du village, parking de l'échauguette

Parcourez 1000 ans d'histoire dans le dédale de ruelles de ce village perché sur son éperon de marbre rose. Dominant la vallée de la Durance c'est une étape incontournable de la traversée des Alpes du sud. Façades, sculptures, celliers, placettes au charme médiéval raniment les noms des puissants seigneurs de cet ancien bourg castral.

Tarif 6,50€, réduit 4€ - gratuit pour les - de 12 ans. Durée 1h30

Réservations obligatoires : 04 92 46 76 18 www.lequeyras.com

**VISITE GUIDÉE
SAINT-CRÉPIN
VERTIGE MÉDIEVAL
LES JEUDIS À 17H
DU 13 JUILLET AU 24 AOÛT**



Du changement de personnel à la mairie

Nous souhaitons la bienvenue à Cécile DEFORGE qui occupera le poste d'assistante administrative et comptable, elle sera en charge notamment de la comptabilité, du service de l'eau potable, des élections ; elle remplacera Gloria FANTINI qui s'oriente vers de nouveaux horizons professionnels à compter du mois de septembre prochain.

AMÉLIOREZ NOTRE CADRE DE VIE

VALORISEZ

VOTRE PATRIMOINE

L'opération « Façades-Toitures-Devantures » est une campagne de ravalement des façades, de réfection des toitures et d'embellissement des devantures commerciales initiée par votre commune.

A ST-CREPIN, les propriétaires qui entreprennent des travaux de ravalement de façades ou de réfection des toitures ou d'embellissement de devantures commerciales peuvent bénéficier de subventions très incitatives.

Le but est d'offrir aux habitants et aux vacanciers un cadre de vie attrayant et de soutenir l'activité du bâtiment.

DES TRAVAUX RÉUSSIS



Les couleurs, les aspects d'enduits, les matériaux utilisés et les détails architecturaux doivent être en symbiose avec l'architecture traditionnelle, le paysage et respecter les règles d'urbanisme.

La chargée d'opération de SOLIHA Alpes du Sud est à vos côtés pour vous accompagner dans la réussite de votre projet. Venez la rencontrer lors des permanences en mairie.



POUR EN BÉNÉFICIER

- ➔ Les propriétaires doivent respecter les formalités détaillées dans le cahier des charges de l'opération, adopté en Conseil Municipal.
- ➔ Les immeubles doivent être visibles du domaine public, situés en zone Ua du PLU, construits et achevés depuis plus de 30 ans, ne pas comporter de logements indignes ou insalubres...
- ➔ Les réalisés doivent être réalisés par des entreprises qualifiées.
- ➔ Les subventions sont calculées en fonction de l'ampleur et du type de travaux réalisés et en tenant compte des majorations possibles sous conditions (isolation, revenus...).



L'animation de cette opération est assurée par SOLIHA Alpes du Sud. Vous obtiendrez gratuitement, auprès de votre chargée d'opération, des renseignements concernant :

- L'opération « Façades-Toitures » et ses subventions,
- Les aides pour l'amélioration de l'habitat.

Nous pourrions éventuellement vous orienter vers la Maison de l'Habitat des Hautes-Alpes, si votre projet le nécessite.

Les permanences 2023

sont assurées en Mairie
uniquement sur rendez-vous au :

04 92 45 02 71

les jeudis de 13h30 à 16h :

13 AVRIL

11 MAI

08 JUIN

31 AOÛT

28 SEPTEMBRE

SUBVENTIONS : MODE D'EMPLOI

- ① Prise de contact avec la chargée d'opération de SOLIHA Alpes du Sud (voir au verso)
- ② Déclaration de vos travaux en Mairie
- ③ Demande de devis
- ④ Dépôt d'une demande de subvention complète via la chargée d'opération
- ⑤ Présentation de votre demande en commission municipale
- ⑥ Réalisation des travaux après accord de subvention
- ⑦ Paiement de la subvention



VOUS AVEZ UNE QUESTION ?

VOUS AVEZ BESOIN D'UN CONSEIL ?

CONTACTEZ votre chargée d'opération :

Laurence AGULHON

04 92 51 89 04

l.agulhon@solihha.fr

SOLIHA Alpes du Sud

Les Fauvettes II

1 rue des Marronniers

05000 GAP

04 92 51 53 34 -

contact.hautesalpes@solihha.fr

MÉMO TRI

Toutes vos questions au 04 92 45 59 92 ou sur smitomga.com



EMBALLAGES

Tous les emballages aux emballages!



Emballages en métal

Emballages et briques cartonnés

Emballages en plastique
Bouteilles, sachets, films, sacs, barquettes et pots

COMPOSTER



Epluchures fruits et légumes

PAPIERS



Papiers, enveloppes, prospectus, magazines et journaux

VERRE



Bouteilles et bocaux en verre

CARTONS



Dans une borne appropriée de votre commune sinon en déchèterie!



LES AUTRES DÉCHETS :

à répartir dans les différentes filières de tri en déchèterie ou mettre dans un sac de 30L et le déposer dans un bac à «déchets non recyclables»

Guillestrois-Queyras
Communauté de communes



Préfecture dans le cadre du CRE
PRÉFET DE LA RÉGION
PROVENCE-ALPES-
CÔTE D'AZUR
Édité
2014
France



Etat Civil

DECES

Nos pensées vont aux familles endeuillées par la disparition de leur être cher

- ◆ SEXTIER Aline le 15/08/2022
- ◆ ALBERT Yves Etienne le 19/10/2022
- ◆ GONDRAN Georges le 01/11/2022
- ◆ BERNAUDON Jean-Marc le 10/03/2023
- ◆ MARTIN-MUSSA Fernand le 15/03/2023
- ◆ GRILL Eliane le 06/04/2023
- ◆ ROZAN Marie-Louise le 11/06/2023
- ◆ GALLETI Bernard le 19/06/2023
- ◆ THELLIER Jean-Pierre le 07/07/2023

Hommage à Georges GONDRAN

L'ensemble du conseil municipal souhaite rendre hommage à Georges GONDRAN, conseiller municipal élu au printemps 2020 et décédé le 1er novembre 2022.

Nous n'oublierons pas sa gentillesse, sa bonne humeur, sa disponibilité et son investissement au sein de la médiathèque municipale.

Nous adressons nos sincères condoléances à ses proches.



MARIAGES

- ◆ ISRAEL Jean-Richard et LEFEBVRE Natacha,
le 24/09/2022
- ◆ LE ROUX Philippe et GARCIA Muriel,
le 29/10/2022
- ◆ BARTHELEMY Cédric et BERNARD Marilyn
le 18/03/2023



- ◆ CHRISTIE Mathieu et DEMERY Malika,
le 25/02/2023

PACS

- ◆ GRIFFITH Anthony et MINGEON Axelle,
le 13/12/2022

Tous nos vœux de bonheur aux couples !

NAISSANCES - Bienvenue aux bébés et félicitations aux parents !

- * TREHAND Maxine née le 17/08/2022 à Briançon
- * BAGUE Salomé née le 09/02/2023 à Briançon
- * FORTOUL Jules né le 18/09/2022 à Briançon
- * FREZET Matéo né le 07/03/2023 à Briançon
- * LE TULZO Lou, née le 23/09/2022 à Saint-Crépin
- * BUSIERE Nino né le 26/03/2023 à Briançon
- * VELUT Léonie, née le 04/10/2022 à Saint-Crépin



HOMMAGE à Jean-Marc BERNAUDON,

Jean-Marc BERNAUDON, élu conseiller municipal, pour la 1ère fois en 1989, à l'âge de 25 ans, adjoint au maire de Saint-Crépin depuis 2008, conseiller communautaire depuis 2014, s'en est allé le 10 mars dernier, à l'âge de 58 ans.

Très attaché au territoire, il aimait le faire connaître à tous les gens qu'il conduisait en tant que chauffeur des autocars Imbert. Il affectionnait, aussi, beaucoup le monde agricole. Ses foires, notamment.

Investi dans la vie publique, il était particulièrement impliqué dans la gestion de la ressource en eau et son utilisation rationnelle. Il a, ainsi, contribué

au projet de la 1ère microcentrale sur Saint-Crépin.

La mairie était sa deuxième famille. A l'écoute de tous, avec cette empathie qui le caractérisait tant, il savait faire rire les gens avec ses histoires du monde rural ; il aimait que les gens soient heureux.

Adieu Jean-Marc et merci pour tout.

Tu étais un homme bon.



Infos « express »

Horaires d'ouverture de l'accueil de la Mairie :

Lundi, mardi, jeudi, vendredi et samedi, de 8h30 à 12h - Fermé le mercredi.

Horaires d'ouverture de l'Agence Postale Communale :

Lundi, mardi, jeudi, vendredi et samedi, de 8h30 à 11h30.

En dehors de ces horaires, aucune opération postale n'est possible.



AGENCE POSTALE
COMMUNALE

Distribution du courrier : il est impératif que les adresses comportent les numéros attribués lors de l'adressage ; la Poste ne distribue plus les courriers mal adressés.



Téléphone : 04.92.45.02.71 — **courriel** : mairie@saintcrepin.com

Site internet : www.saintcrepin.com

Inscrivez-vous à la lettre d'information pour recevoir les actualités !

Saint Crépin Liaison - Rédaction et administration : Mairie de Saint-Crépin

Directeur de la publication : Jean-Louis QUEYRAS, Maire - Tirage de ce numéro : 550 exemplaires - Imprimerie : Doc Innov — Briançon